



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Afrique

Question au Gouvernement n° 2352

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Yves Marchand.

M. Yves Marchand. Ma question s'adresse à M. le ministre de la coopération.

M. Foccart est mort ce matin. Avec lui, c'est un grand serviteur de l'Afrique qui disparaît. Dans le même temps, le général Mobutu se trouve à Monaco hors d'état de gouverner son pays. La politique africaine de la France ne doit pas s'arrêter pour autant.

M. Kabila a entrepris une véritable marche forcée vers Kinshasa et on peut s'attendre à ce que, dans quelques jours, la rébellion soit légitimée.

Or la France nous paraît absente de la concertation qui se développe au niveau international pour définir une politique africaine. La Belgique vient d'ailleurs de prendre des dispositions afin d'éviter que l'on intervienne dans ce domaine. Nous connaissons par ailleurs les difficultés que nous rencontrons avec les États-Unis à propos du déroulement de notre politique africaine.

M. Pierre Mazeaud. Ah oui !

M. Yves Marchand. Pendant ce temps, il y a 1 600 ressortissants français à Kinshasa : ils n'ont qu'à traverser le fleuve pour se retrouver à Brazzaville, ou résonne encore l'écho de la voix du général de Gaulle.

M. Jacques Baumel. Très bien !

M. Yves Marchand. Ne pourrions-nous pas définitivement clarifier notre position politique en Afrique ?

(Applaudissement sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la coopération.

M. Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération. Monsieur le député, je voudrais m'associer à l'hommage que vous avez rendu à l'instant à ce grand Français qu'était Jacques Foccart. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Des le début des événements dans l'est du Zaïre, la France a alerté la communauté internationale pour que soit évité un drame humanitaire. Elle appuie le plan proposé par M. Sahnoun, au nom des secrétaires généraux de l'ONU et de l'OUA, plan en cinq points dont je vous rappelle très brièvement les têtes de chapitres : cessation immédiate des hostilités ; retrait de toutes les forces étrangères, y compris les mercenaires ; réaffirmation de l'intégrité territoriale et de l'intangibilité des frontières en Afrique et au Zaïre en particulier ; protection de tous les réfugiés ; enfin, convocation d'une conférence de concertation entre toutes les parties prenantes, c'est-à-dire une conférence des Grands Lacs.

Nous avons agi en parfaite concertation avec le gouvernement américain, en particulier avec M. George Moose, que M. le Premier ministre, M. de Charette et moi-même avons pu rencontrer. Il faut que toutes les parties concernées puissent se concerter, et donc les convaincre qu'il est temps de s'asseoir à la table des négociations.

Et puisque vous vous préoccupez de la sécurité des Français qui se trouvent au Zaïre, sachez que toutes les précautions sont prises pour l'assurer dans les jours et les semaines qui viennent. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

## Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Yves Marchand.

M. Yves Marchand. Ma question s'adresse à M. le ministre de la coopération.

M. Foccart est mort ce matin. Avec lui, c'est un grand serviteur de l'Afrique qui disparaît. Dans le même temps, le général Mobutu se trouve à Monaco hors d'état de gouverner son pays. La politique africaine de la France ne doit pas s'arrêter pour autant.

M. Kabila a entrepris une véritable marche forcée vers Kinshasa et on peut s'attendre à ce que, dans quelques jours, la rébellion soit légitimée.

Or la France nous paraît absente de la concertation qui se développe au niveau international pour définir une politique africaine. La Belgique vient d'ailleurs de prendre des dispositions afin d'éviter que l'on intervienne dans ce domaine. Nous connaissons par ailleurs les difficultés que nous rencontrons avec les États-Unis à propos du déroulement de notre politique africaine.

M. Pierre Mazeaud. Ah oui !

M. Yves Marchand. Pendant ce temps, il y a 1 600 ressortissants français à Kinshasa: ils n'ont qu'à traverser le fleuve pour se retrouver à Brazzaville, ou résonne encore l'écho de la voix du général de Gaulle.

M. Jacques Baumel. Très bien !

M. Yves Marchand. Ne pourrions-nous pas définitivement clarifier notre position politique en Afrique ?

(Applaudissement sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la coopération.

M. Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération. Monsieur le député, je voudrais m'associer à l'hommage que vous avez rendu à l'instant à ce grand Français qu'était Jacques Foccart. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Des le début des événements dans l'est du Zaïre, la France a alerté la communauté internationale pour que soit évité un drame humanitaire. Elle appuie le plan proposé par M. Sahnoun, au nom des secrétaires généraux de l'ONU et de l'OUA, plan en cinq points dont je vous rappelle très brièvement les têtes de chapitres: cessation immédiate des hostilités; retrait de toutes les forces étrangères, y compris les mercenaires; réaffirmation de l'intégrité territoriale et de l'intangibilité des frontières en Afrique et au Zaïre en particulier; protection de tous les réfugiés; enfin, convocation d'une conférence de concertation entre toutes les parties prenantes, c'est-à-dire une conférence des Grands Lacs.

Nous avons agi en parfaite concertation avec le gouvernement américain, en particulier avec M. George Moose, que M. le Premier ministre, M. de Charette et moi-même avons pu rencontrer. Il faut que toutes les parties concernées puissent se concerter, et donc les convaincre qu'il est temps de s'asseoir à la table des négociations.

Et puisque vous vous préoccupez de la sécurité des Français qui se trouvent au Zaïre, sachez que toutes les précautions sont prises pour l'assurer dans les jours et les semaines qui viennent. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Marchand Yves](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2352

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** coopération

**Ministère attributaire :** coopération

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 mars 1997, page 2064

**Réponse publiée le :** 20 mars 1997, page 2064

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 mars 1997